

(2) De la Commission de la Voirie, demandant un crédit de \$100, afin de compléter l'égoût, rue Maisonneuve.

(3) De la Commission de la Voirie, demandant un nouveau crédit de \$300, *re* trottoirs des rues Rivard et Saint-Henri.

(4) De la Commission de la Voirie et du Bureau de Santé, à l'effet de construire des égoûts, avenue des Pins et rue Forsythe.

(5) De la Commission des Marchés, à l'effet de placer au crédit de ladite Commission, le montant de l'assurance provenant de l'incendie des bâtiments au marché à bestiaux de l'Est.

15. Soumise et lue une demande des avocats de la Ville, à l'effet de payer à MM. Beauregard, Rainville et Saint-Julien, une somme de \$36 en rapport avec la cause de L.-E. Beauregard *et al. vs.* Peter Cochrane, constable.

Renvoyée de nouveau aux avocats de la Ville pour plus ample information.

16. La sous-commission des Réceptions fait rapport qu'elle a terminé tous les arrangements au sujet de la réception du jeudi, 30 courant, des délégués qui assistent au Congrès des Médecins Français de l'Amérique du Nord, et qu'il en coûtera \$400 environ.

Résolu: D'y souscrire.

Adjournement.

RENE BAUSET,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 30 juin

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, N. Lapointe, Bastien et Leclaire.

DELEGATIONS

—M. l'échevin Lavallée se présente devant la Commission et demande que les poteaux qui se trouvent sur le côté sud de la rue Roy, depuis la rue Berri jusqu'à la rue Saint-Christophe et sur le côté nord de la rue Roy, depuis la rue Rivard jusqu'à la rue Saint-Christophe, soient placés sur la ligne régulière.

Résolu: Que soit référée cette demande à l'inspecteur de la Ville avec prière de s'en occuper.

—A la demande de M. l'échevin Lavallée, le secrétaire est prié d'écrire à la "Montreal Street Railway Company," au sujet de la ligne des poteaux électriques sur le parc LaFontaine qu'elle se propose d'améliorer.

REQUETES, ETC.

—Soumise et lue une lettre de M. Hector Quévillon, se plaignant que ses propriétés situées Nos 1651 et 1655 rue Ontario, et No 273 rue Saint-Dominique sont souvent inondées par le fait du raccordement de l'égoût.

Après délibération, il est, sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire placer trois soupapes de sûreté de Renaud sur les propriétés précitées, lesdites soupapes devant être installées par les employés du département de la Voirie, sous la surveillance de M. Louis Renaud.

Il est de plus

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé d'obtenir du propriétaire de chaque immeuble sur lequel une soupape de sûreté automatique a été placée, une permission écrite de faire inspecter ladite soupape, au moins une fois par mois, par une personne à ce dûment autorisée; et de plus que soit préparée et soumise à la Commission une liste de ces soupapes de sûreté automatiques maintenant en usage.

—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est *Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'écrire à la compagnie concernée et de faire placer sur la ligne régulière les poteaux qui se trouvent sur le côté est de la rue Drolet depuis la rue Marie-Anne jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

Après délibération, il est

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recom-

(2) Road Committee for an appropriation of \$100, to complete Maisonneuve street sewer.

(3) Road Committee for an additional appropriation of \$300, *re* Rivard and St. Henry streets sidewalks.

(4) Road Committee and Board of Health for the construction of sewers in Pine avenue and Forsythe street.

(5) Market Committee to place to the credit of said Committee the amount of insurance on buildings destroyed by fire at the Eastern cattle market.

15. Submitted and read a request from the City Attorneys to pay Messrs. Beauregard, Rainville & St. Julien a sum of \$36, in connection with the case of L. E. Beauregard *et al., vs.* Peter Cochrane, constable.

Referred back to the City Attorneys for further information.

16. The sub-committee *re* Receptions reported that they had completed all arrangements in connection with the reception on Thursday, the 30th inst., to the delegates attending the congress of the French Medical Men of North America.

Resolved: To concur therein.

Adjourned.

RENE BAUSET,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting, held the 30th of June.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, N. Lapointe, Bastien and Leclaire.

DELEGATIONS.

—Ald. Lavallée came before the Committee and requested that the poles situated on the south side of Roy street, from Berri street to St. Christophe street and on the north side of Roy street, from Rivard street to St. Christophe street be removed to the proper line.

Resolved: That the matter be referred to the City Surveyor with instructions to attend to it.

—At the request of Ald. Lavallée, the secretary was instructed to write to the Montreal Street Railway Co., regarding the line of trolley poles on park LaFontaine which it is proposed to improve.

PETITIONS, ETC.

—Submitted and read a letter from Mr. Hector Quévillon, complaining that his premises Nos. 1651 and 1655 Ontario street and No. 273 St. Dominique street, are frequently flooded through the drainage connection.

After deliberation, it was, on motion of Ald. N. Lapointe

Resolved: That the City Surveyor be instructed to have three (3) of Renaud's improved automatic safety valves placed in the above mentioned premises, the said valves to be installed by the Road Department employees, under the supervision of Mr. Ls. Renaud.

It was furthermore

Resolved: That the City Surveyor be authorized to obtain from the proprietor of each immovable in which an automatic safety valve has been placed, written permission to have the said automatic safety valve inspected at least, once a month, by a duly authorized person; and furthermore that a list of the automatic safety valves in use be prepared and submitted to the Committee.

—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to write to the responsible company and have the poles on the east side of Drolet street, from Marie-Anne street to Mount-Royal avenue, removed to the proper line.

—After due deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommend-